DUPAS
Société par actions simplifiée au capital de 76.224,51 €
Siège social : 26, rue du Moulin-Rouge – 77140 Saint-Pierre-lès-Nemours
RCS MELUN n° 352 512 248
(La « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2025

ALLIANCE AUTOMOTIVE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 282.060.570 euros dont le siège social est 155/159, rue Anatole France - 92300 Levallois Perret, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 538 515 040, représentée par son Directeur Général, Monsieur Thomas TABIASCO, Associée Unique de la Société,

Après avoir exposé que :
- La Présidente de la Société a arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31.12.2024 ;
- Le Commissaire aux comptes a été informé des projets de décisions et a été invité à faire part à la Société de ses éventuelles observations et à transmettre son ou ses rapports ;
- La Présidente n'est pas soumise à l'obligation d'établir un rapport de gestion ;
- La Société n'est pas soumise à l'obligation d'établir des comptes consolidés.

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2024 et quitus à la Présidente ;
- Affectation du résultat ;
- Mention des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Non renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire ;
- Pouvoirs pour accomplir les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils sont présentés, lesquels font apparaitre un bénéfice de 641.269,01 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Associée Unique donne à la Présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Associée Unique constate qu'il n'y eu aucune dépense non déductible de l'impôt sur les sociétés, visée à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Elle constate toutefois que les comptes présentent les réintégrations suivantes :
- 133 euros au titre de Taxe sur les véhicules des sociétés.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 641.269,01 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	641.269,01 euros
Report à nouveau antérieur	1.056.736,29 euros

Affectation

Compte « report à nouveau »	641.269,01 euros

Qui, après affectation, présentera un solde créditeur de 1.698.005,30 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée Unique prend acte que le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois précédents exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Exercice clos le	**Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI**		**Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI**	
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	**Dividendes**	**Autres revenus distribués**
31.12.2023	NEANT			
31.12.2022	NEANT			
31.12.2021	NEANT			

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique constate qu'aucune convention conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce n'est intervenue.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique, après avoir constaté que, le mandat du Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG ET AUTRES venait à expiration à l'issue des décisions de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2024 et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et règlementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes, décide de ne pas procéder au renouvellement de son mandat ou à son remplacement.

CINQUIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné au registre prévu par la loi.

ALLIANCE AUTOMOTIVE FRANCE
Représentée par monsieur Thomas TABIASCO

ALLIANCE AUTOMOTIVE GROUP

COMPTES ANNUELS

SAS DUPAS

Société par actions simplifiée

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

Certifié conforme

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-		-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions,brevets et droits similaires	76 376	75 205	1 171	3 241
Fonds commercial	609 034	-	609 034	609 034
Autres immobilisations incorporelles	2 700	2 233	467	1 007
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	***688 110***	***77 438***	***610 672***	***613 282***
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel	179 949	156 222	23 728	29 418
Autres immobilisations corporelles	484 125	420 014	64 112	80 978
Immobilisations en cours	90 000	-	90 000	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	***754 075***	***576 235***	***177 839***	***110 396***
Participations selon la méthode de meq	-	-	-	-
Autres participations	4 824	-	4 824	4 824
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	1 192	-	1 192	-
Autres immobilisations financières	17 534	-	17 534	17 534
TOTAL immobilisations financières	***23 549***	***-***	***23 549***	***22 358***
Total Actif Immobilisé (II)	***1 465 734***	***653 673***	***812 060***	***746 036***
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	2 698 237	239 423	2 458 814	1 680 431
TOTAL Stock	***2 698 237***	***239 423***	***2 458 814***	***1 680 431***
Avances et acomptes versés sur commandes	19 178	-	19 178	-
Clients et comptes rattachés	1 003 835	15 239	988 595	968 509
Autres créances	1 230 861	-	1 230 861	1 053 838
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	***2 234 695***	***15 239***	***2 219 456***	***2 022 347***
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
dont actions propres:				
Disponibilités	10 934	-	10 934	18 743
TOTAL Disponibilités	***10 934***	***-***	***10 934***	***18 743***
Charges constatées d'avance	27 016	-	27 016	309
Total Actif Circulant (III)	***4 990 061***	***254 662***	***4 735 399***	***3 721 830***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	-		-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-		-	-
Ecarts de conversion actif (VI)	-		-	-
Total Général (I à VI)	***6 455 794***	***908 335***	***5 547 459***	***4 467 866***

Bilan passif

BILAN-PASSIF			Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel	dont versé :	76 225	76 225	76 225
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			-	-
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	-	-	-
Réserve légale			7 622	7 622
Réserves statutaires ou contractuelles			-	-
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	-	-	-
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	-	1 247 235	1 247 234
TOTAL Réserves			**1 254 857**	**1 254 856**
Report à nouveau			1 056 736	358 885
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**641 269**	**697 851**
Subventions d'investissement			-	-
Provisions réglementées			-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			***3 029 087***	***2 387 817***
Produit des émissions de titres participatifs			-	-
Avances conditionnées			-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			***-***	***-***
Provisions pour risques			-	-
Provisions pour charges			-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			***-***	***-***
Emprunts obligataires convertibles			-	-
Autres emprunts obligataires			-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 069	21 910
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	-	-	-
TOTAL Dettes financières			***1 069***	***21 910***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			188 226	485 582
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 376 999	831 381
Dettes fiscales et sociales			189 181	175 426
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			108 000	-
Autres dettes			654 897	565 750
TOTAL Dettes d'exploitation			***2 517 303***	***2 058 139***
Produits constatés d'avance			-	-
TOTAL DETTES (IV)			***2 518 372***	***2 080 049***
Ecart de conversion Passif (V)			-	-
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)			***5 547 459***	***4 467 866***

Compte de résultat au 31/12/2024

COMPTE DE RESULTAT			Exercice 2024			Exercice 2023
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			5 268 907	1 852 917	7 121 824	6 660 446
Production vendue biens			-	-	-	-
Production vendue services			-	-	-	-
Chiffres d'affaires nets			***5 268 907***	***1 852 917***	***7 121 824***	***6 660 446***
Production stockée					-	-
Production immobilisée					-	-
Subventions d'exploitation					1 943	279
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					152 411	109 112
Autres produits					4 282	45 191
		Total des produits d'exploitation (I)			***7 280 460***	***6 815 028***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					4 116 387	3 595 424
Variation de stock (marchandises)					- 869 381	- 623 507
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					58 556	90 392
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					-	-
Autres achats et charges externes					1 775 271	1 582 564
Impôts, taxes et versements assimilés					28 352	38 364
Salaires et traitements					636 741	633 223
Charges sociales					186 665	180 022
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	dotations aux amortissements			36 787	40 637
		dont montant de l'amort. du fonds de commerce			-	-
		dotations aux provisions			-	-
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				242 221	148 908
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				-	-
Autres charges					213 594	173 375
		Total des charges d'exploitation (II)			***6 425 193***	***5 859 403***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					855 267	955 625
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					-	-
Produits financiers de participations					20 585	2 446
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					-	-
Autres intérêts et produits assimilés					143	240
Reprises sur provisions et transferts de charges					-	-
Différences positives de change					-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					-	-
		Total des produits financiers (V)			***20 728***	***2 686***
Dotations financières aux amortissements et provisions					-	-
Intérêts et charges assimilées					-	9 553
Différences négatives de change					-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					-	-
		Total des charges financières (VI)			***-***	***9 553***
RÉSULTAT FINANCIER					20 728	- 6 867
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					875 995	948 758

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	20 210	62 356
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 200	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Total des produits exceptionnels (VII)	***24 410***	***62 356***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45 154	79 825
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	181	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***45 335***	***79 825***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**- 20 925**	**- 17 469**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	213 801	233 438
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***7 325 598***	***6 880 070***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***6 684 329***	***6 182 219***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***641 269***	***697 851***

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Activité de la société

Le cœur de l'activité de la société DUPAS est la PIEC (Pièce Issue de l'Economie Circulaire) qui est une pièce automobile de réemploi issue de Véhicules Hors d'Usage (dits VHU) que nous recyclons dans les normes en vigueur, à savoir, avec une obligation de résultat de 85% de taux minimal de réutilisation et de recyclage comme fixé par le code de l'environnement.
Nous nous approvisionnons en véhicules sinistrés auprès d'assureurs majoritairement mais aussi auprès de particuliers dans une moindre mesure car nous avons également le droit et le devoir de récupérer tout véhicule en fin de vie émanant de particuliers qui souhaiteraient s'en débarrasser. Une fois le véhicule acquis, nous nous chargeons en fonction des demandes de procéder à la dépollution et à la déconstruction de celui-ci afin de valoriser :
- Les pièces qui doivent répondre aux mêmes exigences que les pièces d'origine neuves en termes de qualité, d'endurance et de sécurité. Ces pièces peuvent être des pièces de carrosserie amovibles, des pièces de garnissage intérieur et de la sellerie, des vitrages non collés, des optiques de phare, mais aussi des pièces mécaniques ou électroniques à l'exception de celles faisant partie des trains roulants, des éléments de la direction, des organes de freinage, des éléments de liaison au sol qui sont assemblés, soumis à une usure mécanique et non démontables.
- Les vieilles matières (ferraille, plomb, aluminium, pots catalytiques…)

Nos clients sont majoritairement des garagistes automobiles faisant partie du Groupe Alliance Automotive ou non mais également des particuliers ou des collectivités.

Cet usage de Pièces Issues de l'Economie Circulaire est non seulement encouragé par les assureurs en cas de remise en état d'un véhicule sinistré, mais depuis le 01/04/2019, proposer une PIEC au client lorsque celle-ci est disponible est devenu une obligation pour les garagistes.

Notre activité économique, au-delà des aspects financiers, permet donc de :
- Promouvoir le recyclage des véhicules retirés de la circulation,
- Réduire la consommation des matières premières et d'énergie nécessaire à la fabrication de pièces neuves
Ces 2 composantes contribuent à la réduction de l'impact écologique et économique des sinistres automobiles.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 soit une durée de 12 mois.
La baisse du nombre d'immatriculations de voitures neuves en France s'est poursuivie en 2024, avec une contraction de -3,3% par rapport à 2023, soit une réduction de près de -22% par rapport au niveau de 2019.
Cette faiblesse du marché s'inscrit dans un contexte international demeuré tendu en 2024 (marqué notamment par la persistance des conflits armés en Ukraine et au Moyen-Orient), conjugué à l'instabilité politique nouvelle en France et à la faiblesse de l'inflation qui s'est établie à +1,3 % en 2024, marquant un retour à la normale après les niveaux nettement plus élevés enregistrés en 2022 (+5,2 %) et 2023 (+4,9 %).

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif n’est survenu depuis la clôture de l’exercice 2024

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels sont établis suivants les principes, normes et méthodes comptables découlant du PCG 2014 conformément au règlement ANC N°2014-03, modifié par les règlements ANC N°2015-06, ANC N°2016-07 ainsi que ANC N°2018-01 du collège de l'Autorité des Normes Comptables.

3.1 Immobilisations

3.1.1 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :
- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :
La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations corporelles	Durée	Mode
Installations techniques	3 à 10 ans	L
Matériels et outillages	3 à 5 ans	L
Matériel de transport	2 à 5 ans	L
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans	L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

3.1.2 Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :
La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations incorporelles	Durée	Mode
Logiciels	1 à 5 ans	L

Les éléments constitutifs du fonds de commerce n'ont pas une durée de vie ou d'utilisation finie, et ne font donc pas l'objet d'amortissement, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

3.1.3 Immobilisations Financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Participations, Autres titres immobilisés, Valeurs Mobilières de Placement :
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.2 Evaluation des Stocks

Les stocks sont de trois natures différentes : – pièces détachées d'occasion, – véhicules accidentés pour pièces et/ou négoce, – vieilles matières. Les stocks de pièces détachées d'occasion sont évalués sur la base d'un prix de revient forfaitaire par type de pièce (moteur essence, moteur diesel, culasse, boîte de vitesse, etc…).
Les stocks de pièces issues du démontage des véhicules ont été valorisées selon la méthode admise par l'Administration fiscale en 2017.

Pour la valorisation du stock de pièces au 31/12/2024, les rémunérations du personnel productif ont été repris en proportion du nombre de pièces en stock par rapport au nombre de pièces produites durant l'exercice.

Les stocks de véhicules sont valorisés au coût d'acquisition comprenant le prix d'acquisition et les frais accessoires.
Pour la valorisation des stocks de véhicules au 31/12/2024, ont été nouvellement incorporés les frais d'approches des véhicules.

L'évaluation des stocks de vieilles matières résulte d'une valeur de négociation sur la base du marché au 31 décembre 2024.

3.3 Créances et Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

3.4 Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

3.5 Provisions pour risques

Les provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et charges intervenus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur.

3.6 Dérogations aux principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

3.7 Conventions fiscales

La société SAS DUPAS a opté pour l'application du régime fiscal des groupes de sociétés à partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018.

La société tête de groupe est la SAS ALLIANCE AUTOMOTIVE GROUP, dont la société est sous-filiale à 100%.

Société mère du groupe d'intégration fiscale :

SAS ALLIANCE AUTOMOTIVE GROUP
59 Avenue Victor Hugo
75016 PARIS

L'économie d'impôt est comptabilisée chez la société mère du groupe.

La charge d'impôt est comptabilisée comme si la société était imposée séparément.

3.8 Consolidation

Les comptes de la société SAS DUPAS sont consolidés, selon la méthode de l'intégration globale, par GENUINE PARTS COMPANY US.

Adresse :

GENUINE PARTS COMPANY US

2999 WILDWOOD PARKWAY – Atlanta. GA.

3.9 Disponibilités

Les liquidités disponibles sont évaluées à leur valeur nominale.
Une convention de centralisation de trésorerie a été conclue depuis plusieurs années avec la société Alliance Automotive France.
L'impact comptable de cette convention est comptabilisé en autres créances et dettes.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN D'ACTIF

4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Exprimé en euros

		Valeur brute au 31/12/2023	Fusion	Augmentations	Diminutions		Valeur brute au 31/12/2024
				Acqu. et apports	Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement (I)		-		-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		688 110		1	-	-	688 110
Sous-total incorporelles		***688 110***	***-***	***1***	***-***	***-***	***688 110***
Terrains		-		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-		-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-		-	-	-	-
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-		-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		168 728		11 800	-	579	179 949
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	354 367		-	-	-	354 367
	Matériel de transport	105 778		0	-	7 506	98 272
	Matériel de bureau et mobilier informatique	31 486		0	-	-	31 486
	Emballages récupérables et divers	-		-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours		-		90 000	-	-	90 000
Avances et acomptes		-		-	-	-	-
Sous-total corporelles		***660 359***	***-***	***101 802***	***-***	***8 085***	***754 075***
TOTAL GENERAL		***1 348 469***	***-***	***101 802***	***-***	***8 085***	***1 442 184***

4.1.2 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.
Tableau des amortissements techniques :

Exprimé en euros

Immobilisations amortissables		Amort. au 31/12/2023	Fusion	Augment.	Diminutions	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement (I)		-		-	-	-
Fonds commercial		-		-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		74 828		2 611	-	77 439
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		***74 828***	***-***	***2 611***	***-***	***77 439***
Terrains		-		-	-	-
	Sur sol propre	-		-	-	-
Constructions	Sur sol d'autrui	-		-	-	-
	Installations générales, agencements	-		-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages		139 310		17 310	398	156 222
	Installations générales, agencements divers	276 072		15 422	-	291 494
Autres immo. corporelles	Matériel de transport	105 274		504	7 506	98 272
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	29 306		942	-	30 248
	Emballages récupérables et divers	-		-	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		***549 962***	***-***	***34 179***	***7 904***	***576 236***
TOTAL GENERAL (I + II)		***624 790***	***-***	***36 789***	***7 904***	***653 675***

4.1.3 Provision pour dépreciation des immobilisations

Se référer au paragraphe : 5.2 Etat des provisions

4.1.4 Fonds de commerce

	Valeur brute au 31/12/2023	Acquisition	Augmentations et virement	Cession	Au 31/12/2024
Fonds de commerce CARECO 09/03/2000	609 034		-	-	609 034
TOTAL GENERAL	***609 034***		***-***	***-***	***609 034***

Le fonds de commerce, issu d'un rachat en 2000, ne fait pas l'objet d'amortissements.

Aucune dépréciation du fonds de commerce n'a été constatée sur l'exercice 2024.

4.2 Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Exprimé en euros

	Valeur brute au 31/12/2023	Fusion	Augmentations et virement	Diminutions et Virement	Cession	Provision	Au 31/12/2024
Participations évaluées par mise en équivalence	-		-	-	-		-
Autres participations	4 824		-	-	-	-	4 824
Autres titres immobilisés	-		-	-	-		-
Prêts et autres immobilisations financières	17 534		1 643	-	450	-	18 727
TOTAL	***22 358***	***-***	***1 643***	***-***	***450***	***-***	***23 551***

4.3 Comptes de stocks de marchandises et travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Exprimé en euros

	Valeur brute au 31/12/2024	Dépréciation	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
Marchandises	2 698 237	239 423	2 458 814	1 680 431
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
TOTAL	***2 698 237***	***239 423***	***2 458 814***	***1 680 431***

4.4 Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des Provisions.

4.5 Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 2 299 724 € en valeur brute au 31/12/2024 et elles se décomposent comme suit :

Exprimé en euros

		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		1 192	1 192	-
Autres immos financières		17 534	-	17 534
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***18 726***	***1 192***	***17 534***
Clients douteux ou litigieux		14 104	14 104	
Autres créances clients		989 731	989 731	
Créances représentatives de titres prêtés		-	-	
Personnel et comptes rattachés		3 735	3 735	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		902	902	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	-	-	
	Taxe sur la valeur ajoutée	228 729	228 729	
	Autres impôts	-	-	
	Etat - divers	3 549	3 549	
Groupes et associés		558 102	558 102	
Débiteurs divers		455 130	455 130	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***2 253 982***	***2 253 982***	***-***
Charges constatées d'avance		27 016	27 016	
TOTAL DES CREANCES		***2 299 724***	***2 282 190***	***17 534***
Prêts accordés en cours d'exercice		1 642		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		450		
Prêts et avances consentis aux associés		-		

4.6 Créances clients et comptes rattachés

Exprimé en euros

	Valeur brute au 31/12/2024	Dépréciation	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
Clients et comptes rattachés	1 003 835	15 239	988 595	968 498
Autres créances	1 230 861	-	1 230 861	1 053 838
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL	***2 234 695***	***15 239***	***2 219 456***	***2 022 336***

4.7 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Exprimé en euros

	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Rabais, remise, ristourne à obtenir	11 136	23 724
Produit à recevoir	3 549	-
Clients-Factures à établir	252 042	217 899
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
TOTAL	***266 727***	***241 623***

4.8 Comptes de régularisation

4.8.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à :

Exprimé en euros

	Valeur brute au 31/12/2024	Valeur brute au 31/12/2023
Charges d'exploitation	27 016	309
Charges financières	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
TOTAL	***27 016***	***309***

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1 Capitaux propres et composition du capital social

5.1.1 Capitaux propres

Affectation des résultats de l'exercice 2023 :

Les comptes de l'exercice 2023 ont fait apparaître un résultat de 697 851 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- Au poste « Report à nouveau-bénéfice »

Exprimé en euros

	Solde au 31/12/2023	Affectation du résultat 2023	Augmentations	Diminutions	Fusions	Résultat 2024	Solde au 31/12/2024
Capital social ou individuel	76 224						76 224
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-						-
Ecarts de réévaluation	-						-
Réserve légale	7 622						7 622
Réserves statutaires ou contractuelles	-						-
Réserves réglementées							-
Autres réserves	1 247 234						1 247 234
Report à nouveau	358 884	697 851					1 056 735
Subventions d'investissement	-						-
Provisions réglementées	-						-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	697 851	- 697 851				641 269	641 269
TOTAL	***2 387 815***	***-***	***-***	***-***	***-***	***641 269***	***3 029 084***

5.1.2 Composition du capital social

Exprimé en euros

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2024	Valeur nominale
Actions ordinaires	5 000			5 000	15
Actions amorties				-	
dividendes prioritaires (sans				-	
Actions préférentielles				-	
Parts sociales				-	
Certificats d'investissement				-	
TOTAL	**5 000**	**-**	**-**	**5 000**	**15**

5.2 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1 Provisions règlémentées

NEANT

Exprimé en euros

Nature des provisions	Solde au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2024
Provisions gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions investissements	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	-	-	-	-
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL	**-**	**-**	**-**	**-**

5.2.2 Provisions pour risques

NEANT

Exprimé en euros

Nature des provisions	Solde au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2024
Provisions pour litige	-	-	-	-
Provisions pour garanties	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretien	-	-	-	-
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	**-**	**-**	**-**	**-**

5.2.3 Provisions pour dépréciations des stocks

Exprimé en euros

Nature des provisions	Solde au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2024
Matières premières	148 425	239 423	148 425	239 423
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL	***148 425***	***239 423***	***148 425***	***239 423***

5.2.4 Provisions pour dépréciations des créances

Exprimé en euros

Nature des provisions	Solde au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2024
Poste: Clients douteux	14 157	2 798	1 716	15 239
Poste: Autres créances	-	-	-	-
TOTAL	***14 157***	***2 798***	***1 716***	***15 239***

5.3 Etat des échéances des dettes

Exprimé en euros

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		1 069	1 069	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		1 376 999	1 376 999	-	-
Personnel et comptes rattachés		96 400	96 400	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		65 299	65 299	-	-
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	24 970	24 970	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts	2 512	2 512	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		108 000	108 000	-	-
Groupes et associés		213 801	213 801	-	-
Autres dettes		441 096	441 096	-	-
Dette représentative de titres empruntés		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL DES DETTES		***2 330 146***	***2 330 146***	***-***	***-***
Emprunts souscrits en cours d'exercice		-	Emprunts auprès des associés personnes physiques		-
Emprunts remboursés en cours d'exercice		-			

5.4 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Exprimé en euros

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
DETTES D'EXPLOITATION	***1 432 042***	***797 961***
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 304 810	622 985
Dettes fiscales et sociales	127 232	174 976
FINANCIERES	***-***	***-***
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES	***14 248***	***-***
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 248	-
COMPTES DE RÉGULARISATION	***-***	***-***
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL	***1 446 289***	***797 961***

5.5 Comptes de régularisation

5.5.1 Produits constatés d'avance

NEANT

Exprimé en euros

	Valeur brute au 31/12/2024	Valeur brute au 31/12/2023
Produits d'exploitations	-	-
Produits financiers	-	-
Produits exceptionnels	-	-
TOTAL	***-***	***-***

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 se ventile de la façon suivante :

Exprimé en euros

		France	CEE + Export	Exercice 2024 Total	Exercice 2023 Total
Vente de marchandises		5 268 907	1 852 917	7 121 824	6 660 446
Ventes de produits finis		-	-	-	-
Production vendue de services		-	-	-	-
Chiffre d'affaires	***Total***	***5 268 907***	***1 852 917***	***7 121 824***	***6 660 446***
	En pourcentage	***73,98%***	***26,02%***	***100,00%***	

6.2 Autres produits d'exploitation

Exprimé en euros

	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Autres produits	4 282	45 191
Subventions d'exploitation	1 943	279
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	152 411	109 111
TOTAL	***158 636***	***154 581***

Détail des transferts de charge :

Exprimé en euros

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
REMBOURSEMENT ASSURANCE	149	61520000
TRANSFERT CHG PERSONNEL	276	64110000
RBST FORMATION	1 845	63331000
TOTAL	***2 270***	

6.3 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

Exprimé en euros

Rubriques	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
PRODUITS FINANCIERS	***20 728***	***2 686***
Produits financiers de participations	20 585	2 446
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	143	240
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
CHARGES FINANCIERES	***-***	***9 553***
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	9 553
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
RESULTAT FINANCIER	**20 728**	**- 6 867**

6.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

Exprimé en euros

Rubriques	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS	***24 410***	***62 356***
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	20 210	62 356
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 200	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	***45 335***	***79 825***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45 154	79 825
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	181	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**- 20 925**	**- 17 469**

Détail du résultat exceptionnel :

Exprimé en euros

Nature des produits exceptionnels	Montant
Ajustement provision antérieur	12 000
Régularisation clts/frs prescrits	8 210
Cession d'immobilisation	4 200
Total des produits exceptionnels	**24 410**

Nature des charges exceptionnelles	Montant
Régularisation clts/frs prescrits	45 154
VNC immobilisation corpo cédés	181
Total des charges exceptionnelles	**45 335**

6.5 Impôt sur les bénéfices

La société SAS DUPAS est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société ALLIANCE AUTOMOTIVE GROUP.

6.5.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Exprimé en euros

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt	Réintégrations et déductions	Résultat fiscal	Montant de l'impôt théorique	Report déficitaire à imputer IS	Crédit d'impôt	Du	Résultat net après impôt
TOTAL	855 070	133	855 203	213 801	-		213 801	641 269

Exprimé en euros

EXERCICE 2024		
Bénéfice comptable de l'exercice		641 269
1. Réintégrations fiscales		213 934
2. Déductions fiscales		-
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	855 203	-
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice	-	
RESULTAT FISCAL	**855 203**	**-**

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2024, l'effectif moyen du personnel s'élève à 19,03 et s'analyse comme suit :

Année fiscale 2024	Effectif
Cadres	1
Agents de maîtrise, techniciens et employés	17,44
Ouvriers	0,59
TOTAL	**19,03**

7.2. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

7.3.Engagements financiers

7.3.1 Engagements financiers donnés et reçus

Exprimé en euros

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés (à détailler)	0			
Cautions compagnies	28 892			28 892
Cautions compagnies	200 000			200 000
	0			
	0			
	0			
	0			
A.Total engagements liés à l'exploitation	**228 892**	**0**	**0**	**228 892**
CBM mobiliers	22 176	11 088	11 088	
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
B.Total engagements liés au financement	**22 176**	**11 088**	**11 088**	**0**
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
C. Total autres engagements donnés	**0**	**0**	**0**	**0**
I. Total engagements donnés (A+B+C)	**251 068**	**11 088**	**11 088**	**228 892**
Engagements reçus (à détailler)	0			
Cautions compagnies BNP	28 892			28 892
Cautions compagnies SG	200 000			200 000
	0			
	0			
	0			
	0			
II. Total engagements reçus	**228 892**	**0**	**0**	**228 892**
Engagements réciproques (à détailler)	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
III. Total engagements réciproques	**0**	**0**	**0**	**0**

7.4 Engagements sur le personnel

7.4.1 Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

La société AXIOMAUTO est couverte pour ce risque par la caisse I.P.S.A. tant pour les IDR que les charges y afférentes.

7.5 Engagements de Crédit-bail

Exprimé en euros

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine			57 200		57 200
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs					-
· Dotation de l'exercice					-
TOTAL	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs			23 936		23 936
· Exercices			11 088		11 088
TOTAL	**-**	**-**	**35 024**	**-**	**35 024**
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus			11 088		11 088
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			11 088		11 088
· A plus de 5 ans					-
TOTAL	**-**	**-**	**22 176**	**-**	**22 176**
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus					-
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			2 860		2 860
· A plus de 5 ans					-
TOTAL	**-**	**-**	**2 860**	**-**	**2 860**
Valeur Résiduelle			-		
Montant pris en charge dans l'exercice				-	-

7.6 Transaction avec les parties liées

Les transactions entre parties liées sont régulières.

Elles sont conclues aux conditions normales de marché sur les postes principaux de ventes, d'achats et d'impôt sur les sociétés.

7.7 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent pour l'exerice 2024 à 6080€.

7.8 Liste des filiales et des participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Participations (10 à 50% du capital)										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.

Dupas

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Immeuble Eolios
3, rue Louis Braille
CS 10847
35208 Rennes cedex 2

Tél. : +33 (0) 2 99 57 26 00
www.ey.com/fr

Dupas

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Dupas,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Dupas relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rennes, le 30 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Karine Leblond

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-		-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions,brevets et droits similaires	76 376	75 205	1 171	3 241
Fonds commercial	609 034	-	609 034	609 034
Autres immobilisations incorporelles	2 700	2 233	467	1 007
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL immobilisations incorporelles	***688 110***	***77 438***	***610 672***	***613 282***
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel	179 949	156 222	23 728	29 418
Autres immobilisations corporelles	484 125	420 014	64 112	80 978
Immobilisations en cours	90 000	-	90 000	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL immobilisations corporelles	***754 075***	***576 235***	***177 839***	***110 396***
Participations selon la méthode de meq	-	-	-	-
Autres participations	4 824	-	4 824	4 824
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	1 192	-	1 192	-
Autres immobilisations financières	17 534	-	17 534	17 534
TOTAL immobilisations financières	***23 549***	***-***	***23 549***	***22 358***
Total Actif Immobilisé (II)	***1 465 734***	***653 673***	***812 060***	***746 036***
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	2 698 237	239 423	2 458 814	1 680 431
TOTAL Stock	***2 698 237***	***239 423***	***2 458 814***	***1 680 431***
Avances et acomptes versés sur commandes	19 178	-	19 178	-
Clients et comptes rattachés	1 003 835	15 239	988 595	968 509
Autres créances	1 230 861	-	1 230 861	1 053 838
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL Créances	***2 234 695***	***15 239***	***2 219 456***	***2 022 347***
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
dont actions propres:				
Disponibilités	10 934	-	10 934	18 743
TOTAL Disponibilités	***10 934***	***-***	***10 934***	***18 743***
Charges constatées d'avance	27 016	-	27 016	309
Total Actif Circulant (III)	***4 990 061***	***254 662***	***4 735 399***	***3 721 830***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	-		-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-		-	-
Ecarts de conversion actif (VI)	-		-	-
Total Général (I à VI)	***6 455 794***	***908 335***	***5 547 459***	***4 467 866***

Bilan passif

BILAN-PASSIF			Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel	dont versé :	76 225	76 225	76 225
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			-	-
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	-	-	-
Réserve légale			7 622	7 622
Réserves statutaires ou contractuelles			-	-
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	-	-	-
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	-	1 247 235	1 247 234
TOTAL Réserves			**1 254 857**	**1 254 856**
Report à nouveau			1 056 736	358 885
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**641 269**	**697 851**
Subventions d'investissement			-	-
Provisions réglementées			-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			***3 029 087***	***2 387 817***
Produit des émissions de titres participatifs			-	-
Avances conditionnées			-	-
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			***-***	***-***
Provisions pour risques			-	-
Provisions pour charges			-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			***-***	***-***
Emprunts obligataires convertibles			-	-
Autres emprunts obligataires			-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 069	21 910
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	-	-	-
TOTAL Dettes financières			***1 069***	***21 910***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			188 226	485 582
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 376 999	831 381
Dettes fiscales et sociales			189 181	175 426
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			108 000	-
Autres dettes			654 897	565 750
TOTAL Dettes d'exploitation			***2 517 303***	***2 058 139***
Produits constatés d'avance			-	-
TOTAL DETTES (IV)			***2 518 372***	***2 080 049***
Ecart de conversion Passif (V)			-	-
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)			***5 547 459***	***4 467 866***

Compte de résultat au 31/12/2024

COMPTE DE RESULTAT			Exercice 2024			Exercice 2023
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			5 268 907	1 852 917	7 121 824	6 660 446
Production vendue biens			-	-	-	-
Production vendue services			-	-	-	-
Chiffres d'affaires nets			***5 268 907***	***1 852 917***	***7 121 824***	***6 660 446***
Production stockée					-	-
Production immobilisée					-	-
Subventions d'exploitation					1 943	279
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					152 411	109 112
Autres produits					4 282	45 191
		Total des produits d'exploitation (I)			***7 280 460***	***6 815 028***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					4 116 387	3 595 424
Variation de stock (marchandises)					- 869 381	- 623 507
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					58 556	90 392
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					-	-
Autres achats et charges externes					1 775 271	1 582 564
Impôts, taxes et versements assimilés					28 352	38 364
Salaires et traitements					636 741	633 223
Charges sociales					186 665	180 022
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	dotations aux amortissements			36 787	40 637
		dont montant de l'amort. du fonds de commerce			-	-
		dotations aux provisions			-	-
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				242 221	148 908
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				-	-
Autres charges					213 594	173 375
		Total des charges d'exploitation (II)			***6 425 193***	***5 859 403***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					855 267	955 625
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					-	-
Produits financiers de participations					20 585	2 446
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					-	-
Autres intérêts et produits assimilés					143	240
Reprises sur provisions et transferts de charges					-	-
Différences positives de change					-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					-	-
		Total des produits financiers (V)			***20 728***	***2 686***
Dotations financières aux amortissements et provisions					-	-
Intérêts et charges assimilées					-	9 553
Différences négatives de change					-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					-	-
		Total des charges financières (VI)			***-***	***9 553***
RÉSULTAT FINANCIER					20 728	- 6 867
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					875 995	948 758

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	20 210	62 356
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 200	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Total des produits exceptionnels (VII)	***24 410***	***62 356***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45 154	79 825
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	181	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***45 335***	***79 825***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**- 20 925**	**- 17 469**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	213 801	233 438
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***7 325 598***	***6 880 070***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***6 684 329***	***6 182 219***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***641 269***	***697 851***

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Activité de la société

Le cœur de l'activité de la société DUPAS est la PIEC (Pièce Issue de l'Economie Circulaire) qui est une pièce automobile de réemploi issue de Véhicules Hors d'Usage (dits VHU) que nous recyclons dans les normes en vigueur, à savoir, avec une obligation de résultat de 85% de taux minimal de réutilisation et de recyclage comme fixé par le code de l'environnement.
Nous nous approvisionnons en véhicules sinistrés auprès d'assureurs majoritairement mais aussi auprès de particuliers dans une moindre mesure car nous avons également le droit et le devoir de récupérer tout véhicule en fin de vie émanant de particuliers qui souhaiteraient s'en débarrasser. Une fois le véhicule acquis, nous nous chargeons en fonction des demandes de procéder à la dépollution et à la déconstruction de celui-ci afin de valoriser :
- Les pièces qui doivent répondre aux mêmes exigences que les pièces d'origine neuves en termes de qualité, d'endurance et de sécurité. Ces pièces peuvent être des pièces de carrosserie amovibles, des pièces de garnissage intérieur et de la sellerie, des vitrages non collés, des optiques de phare, mais aussi des pièces mécaniques ou électroniques à l'exception de celles faisant partie des trains roulants, des éléments de la direction, des organes de freinage, des éléments de liaison au sol qui sont assemblés, soumis à une usure mécanique et non démontables.
- Les vieilles matières (ferraille, plomb, aluminium, pots catalytiques…)

Nos clients sont majoritairement des garagistes automobiles faisant partie du Groupe Alliance Automotive ou non mais également des particuliers ou des collectivités.

Cet usage de Pièces Issues de l'Economie Circulaire est non seulement encouragé par les assureurs en cas de remise en état d'un véhicule sinistré, mais depuis le 01/04/2019, proposer une PIEC au client lorsque celle-ci est disponible est devenu une obligation pour les garagistes.

Notre activité économique, au-delà des aspects financiers, permet donc de :
- Promouvoir le recyclage des véhicules retirés de la circulation,
- Réduire la consommation des matières premières et d'énergie nécessaire à la fabrication de pièces neuves
Ces 2 composantes contribuent à la réduction de l'impact écologique et économique des sinistres automobiles.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 soit une durée de 12 mois.
La baisse du nombre d'immatriculations de voitures neuves en France s'est poursuivie en 2024, avec une contraction de -3,3% par rapport à 2023, soit une réduction de près de -22% par rapport au niveau de 2019.
Cette faiblesse du marché s'inscrit dans un contexte international demeuré tendu en 2024 (marqué notamment par la persistance des conflits armés en Ukraine et au Moyen-Orient), conjugué à l'instabilité politique nouvelle en France et à la faiblesse de l'inflation qui s'est établie à +1,3 % en 2024, marquant un retour à la normale après les niveaux nettement plus élevés enregistrés en 2022 (+5,2 %) et 2023 (+4,9 %).

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif n’est survenu depuis la clôture de l’exercice 2024

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels sont établis suivants les principes, normes et méthodes comptables découlant du PCG 2014 conformément au règlement ANC N°2014-03, modifié par les règlements ANC N°2015-06, ANC N°2016-07 ainsi que ANC N°2018-01 du collège de l'Autorité des Normes Comptables.

3.1 Immobilisations

3.1.1 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :
- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :
La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations corporelles	Durée	Mode
Installations techniques	3 à 10 ans	L
Matériels et outillages	3 à 5 ans	L
Matériel de transport	2 à 5 ans	L
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans	L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

3.1.2 Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :
La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations incorporelles	Durée	Mode
Logiciels	1 à 5 ans	L

Les éléments constitutifs du fonds de commerce n'ont pas une durée de vie ou d'utilisation finie, et ne font donc pas l'objet d'amortissement, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

3.1.3 Immobilisations Financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Participations, Autres titres immobilisés, Valeurs Mobilières de Placement :
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.2 Evaluation des Stocks

Les stocks sont de trois natures différentes : – pièces détachées d'occasion, – véhicules accidentés pour pièces et/ou négoce, – vieilles matières. Les stocks de pièces détachées d'occasion sont évalués sur la base d'un prix de revient forfaitaire par type de pièce (moteur essence, moteur diesel, culasse, boîte de vitesse, etc…).
Les stocks de pièces issues du démontage des véhicules ont été valorisées selon la méthode admise par l'Administration fiscale en 2017.

Pour la valorisation du stock de pièces au 31/12/2024, les rémunérations du personnel productif ont été repris en proportion du nombre de pièces en stock par rapport au nombre de pièces produites durant l'exercice.

Les stocks de véhicules sont valorisés au coût d'acquisition comprenant le prix d'acquisition et les frais accessoires.
Pour la valorisation des stocks de véhicules au 31/12/2024, ont été nouvellement incorporés les frais d'approches des véhicules.

L'évaluation des stocks de vieilles matières résulte d'une valeur de négociation sur la base du marché au 31 décembre 2024.

3.3 Créances et Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

3.4 Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

3.5 Provisions pour risques

Les provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et charges intervenus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur.

3.6 Dérogations aux principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

3.7 Conventions fiscales

La société SAS DUPAS a opté pour l'application du régime fiscal des groupes de sociétés à partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018.

La société tête de groupe est la SAS ALLIANCE AUTOMOTIVE GROUP, dont la société est sous-filiale à 100%.

Société mère du groupe d'intégration fiscale :

SAS ALLIANCE AUTOMOTIVE GROUP
59 Avenue Victor Hugo
75016 PARIS

L'économie d'impôt est comptabilisée chez la société mère du groupe.

La charge d'impôt est comptabilisée comme si la société était imposée séparément.

3.8 Consolidation

Les comptes de la société SAS DUPAS sont consolidés, selon la méthode de l'intégration globale, par GENUINE PARTS COMPANY US.

Adresse :

GENUINE PARTS COMPANY US

2999 WILDWOOD PARKWAY – Atlanta. GA.

3.9 Disponibilités

Les liquidités disponibles sont évaluées à leur valeur nominale.
Une convention de centralisation de trésorerie a été conclue depuis plusieurs années avec la société Alliance Automotive France.
L'impact comptable de cette convention est comptabilisé en autres créances et dettes.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN D'ACTIF

4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Exprimé en euros

		Valeur brute au 31/12/2023	Fusion	Augmentations	Diminutions		Valeur brute au 31/12/2024
				Acqu. et apports	Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement (I)		-		-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		688 110		1	-	-	688 110
Sous-total incorporelles		***688 110***	***-***	***1***	***-***	***-***	***688 110***
Terrains		-		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-		-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-		-	-	-	-
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-		-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		168 728		11 800	-	579	179 949
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	354 367		-	-	-	354 367
	Matériel de transport	105 778		0	-	7 506	98 272
	Matériel de bureau et mobilier informatique	31 486		0	-	-	31 486
	Emballages récupérables et divers	-		-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours		-		90 000	-	-	90 000
Avances et acomptes		-		-	-	-	-
Sous-total corporelles		***660 359***	***-***	***101 802***	***-***	***8 085***	***754 075***
TOTAL GENERAL		***1 348 469***	***-***	***101 802***	***-***	***8 085***	***1 442 184***

4.1.2 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.
Tableau des amortissements techniques :

Exprimé en euros

Immobilisations amortissables		Amort. au 31/12/2023	Fusion	Augment.	Diminutions	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement (I)		-		-	-	-
Fonds commercial		-		-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		74 828		2 611	-	77 439
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		***74 828***	***-***	***2 611***	***-***	***77 439***
Terrains		-		-	-	-
	Sur sol propre	-		-	-	-
Constructions	Sur sol d'autrui	-		-	-	-
	Installations générales, agencements	-		-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages		139 310		17 310	398	156 222
	Installations générales, agencements divers	276 072		15 422	-	291 494
Autres immo. corporelles	Matériel de transport	105 274		504	7 506	98 272
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	29 306		942	-	30 248
	Emballages récupérables et divers	-		-	-	-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		***549 962***	***-***	***34 179***	***7 904***	***576 236***
TOTAL GENERAL (I + II)		***624 790***	***-***	***36 789***	***7 904***	***653 675***

4.1.3 Provision pour dépreciation des immobilisations

Se référer au paragraphe : 5.2 Etat des provisions

4.1.4 Fonds de commerce

	Valeur brute au 31/12/2023	Acquisition	Augmentations et virement	Cession	Au 31/12/2024
Fonds de commerce CARECO 09/03/2000	609 034		-	-	609 034
TOTAL GENERAL	***609 034***		***-***	***-***	***609 034***

Le fonds de commerce, issu d'un rachat en 2000, ne fait pas l'objet d'amortissements.

Aucune dépréciation du fonds de commerce n'a été constatée sur l'exercice 2024.

4.2 Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Exprimé en euros

	Valeur brute au 31/12/2023	Fusion	Augmentations et virement	Diminutions et Virement	Cession	Provision	Au 31/12/2024
Participations évaluées par mise en équivalence	-		-	-	-		-
Autres participations	4 824		-	-	-	-	4 824
Autres titres immobilisés	-		-	-	-		-
Prêts et autres immobilisations financières	17 534		1 643	-	450	-	18 727
TOTAL	***22 358***	***-***	***1 643***	***-***	***450***	***-***	***23 551***

4.3 Comptes de stocks de marchandises et travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Exprimé en euros

	Valeur brute au 31/12/2024	Dépréciation	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
Marchandises	2 698 237	239 423	2 458 814	1 680 431
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
TOTAL	***2 698 237***	***239 423***	***2 458 814***	***1 680 431***

4.4 Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des Provisions.

4.5 Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 2 299 724 € en valeur brute au 31/12/2024 et elles se décomposent comme suit :

Exprimé en euros

		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		1 192	1 192	-
Autres immos financières		17 534	-	17 534
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***18 726***	***1 192***	***17 534***
Clients douteux ou litigieux		14 104	14 104	
Autres créances clients		989 731	989 731	
Créances représentatives de titres prêtés		-	-	
Personnel et comptes rattachés		3 735	3 735	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		902	902	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	-	-	
	Taxe sur la valeur ajoutée	228 729	228 729	
	Autres impôts	-	-	
	Etat - divers	3 549	3 549	
Groupes et associés		558 102	558 102	
Débiteurs divers		455 130	455 130	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***2 253 982***	***2 253 982***	***-***
Charges constatées d'avance		27 016	27 016	
TOTAL DES CREANCES		***2 299 724***	***2 282 190***	***17 534***
Prêts accordés en cours d'exercice		1 642		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		450		
Prêts et avances consentis aux associés		-		

4.6 Créances clients et comptes rattachés

Exprimé en euros

	Valeur brute au 31/12/2024	Dépréciation	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
Clients et comptes rattachés	1 003 835	15 239	988 595	968 498
Autres créances	1 230 861	-	1 230 861	1 053 838
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
TOTAL	***2 234 695***	***15 239***	***2 219 456***	***2 022 336***

4.7 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Exprimé en euros

	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Rabais, remise, ristourne à obtenir	11 136	23 724
Produit à recevoir	3 549	-
Clients-Factures à établir	252 042	217 899
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
TOTAL	***266 727***	***241 623***

4.8 Comptes de régularisation

4.8.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à :

Exprimé en euros

	Valeur brute au 31/12/2024	Valeur brute au 31/12/2023
Charges d'exploitation	27 016	309
Charges financières	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
TOTAL	***27 016***	***309***

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1 Capitaux propres et composition du capital social

5.1.1 Capitaux propres

Affectation des résultats de l'exercice 2023 :

Les comptes de l'exercice 2023 ont fait apparaître un résultat de 697 851 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- Au poste « Report à nouveau-bénéfice »

Exprimé en euros

	Solde au 31/12/2023	Affectation du résultat 2023	Augmentations	Diminutions	Fusions	Résultat 2024	Solde au 31/12/2024
Capital social ou individuel	76 224						76 224
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-						-
Ecarts de réévaluation	-						-
Réserve légale	7 622						7 622
Réserves statutaires ou contractuelles	-						-
Réserves réglementées							-
Autres réserves	1 247 234						1 247 234
Report à nouveau	358 884	697 851					1 056 735
Subventions d'investissement	-						-
Provisions réglementées	-						-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	697 851	- 697 851				641 269	641 269
TOTAL	***2 387 815***	***-***	***-***	***-***	***-***	***641 269***	***3 029 084***

5.1.2 Composition du capital social

Exprimé en euros

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2024	Valeur nominale
Actions ordinaires	5 000			5 000	15
Actions amorties				-	
dividendes prioritaires (sans				-	
Actions préférentielles				-	
Parts sociales				-	
Certificats d'investissement				-	
TOTAL	**5 000**	**-**	**-**	**5 000**	**15**

5.2 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1 Provisions règlémentées

NEANT

Exprimé en euros

Nature des provisions	Solde au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2024
Provisions gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions investissements	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	-	-	-	-
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL	**-**	**-**	**-**	**-**

5.2.2 Provisions pour risques

NEANT

Exprimé en euros

Nature des provisions	Solde au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2024
Provisions pour litige	-	-	-	-
Provisions pour garanties	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretien	-	-	-	-
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	**-**	**-**	**-**	**-**

5.2.3 Provisions pour dépréciations des stocks

Exprimé en euros

Nature des provisions	Solde au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2024
Matières premières	148 425	239 423	148 425	239 423
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL	***148 425***	***239 423***	***148 425***	***239 423***

5.2.4 Provisions pour dépréciations des créances

Exprimé en euros

Nature des provisions	Solde au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2024
Poste: Clients douteux	14 157	2 798	1 716	15 239
Poste: Autres créances	-	-	-	-
TOTAL	***14 157***	***2 798***	***1 716***	***15 239***

5.3 Etat des échéances des dettes

Exprimé en euros

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		1 069	1 069	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		1 376 999	1 376 999	-	-
Personnel et comptes rattachés		96 400	96 400	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		65 299	65 299	-	-
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	24 970	24 970	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts	2 512	2 512	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		108 000	108 000	-	-
Groupes et associés		213 801	213 801	-	-
Autres dettes		441 096	441 096	-	-
Dette représentative de titres empruntés		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL DES DETTES		***2 330 146***	***2 330 146***	***-***	***-***
Emprunts souscrits en cours d'exercice		-	Emprunts auprès des associés personnes physiques		-
Emprunts remboursés en cours d'exercice		-			

5.4 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Exprimé en euros

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
DETTES D'EXPLOITATION	***1 432 042***	***797 961***
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 304 810	622 985
Dettes fiscales et sociales	127 232	174 976
FINANCIERES	***-***	***-***
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES	***14 248***	***-***
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 248	-
COMPTES DE RÉGULARISATION	***-***	***-***
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL	***1 446 289***	***797 961***

5.5 Comptes de régularisation

5.5.1 Produits constatés d'avance

NEANT

Exprimé en euros

	Valeur brute au 31/12/2024	Valeur brute au 31/12/2023
Produits d'exploitations	-	-
Produits financiers	-	-
Produits exceptionnels	-	-
TOTAL	***-***	***-***

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 se ventile de la façon suivante :

Exprimé en euros

		France	CEE + Export	Exercice 2024 Total	Exercice 2023 Total
Vente de marchandises		5 268 907	1 852 917	7 121 824	6 660 446
Ventes de produits finis		-	-	-	-
Production vendue de services		-	-	-	-
Chiffre d'affaires	***Total***	***5 268 907***	***1 852 917***	***7 121 824***	***6 660 446***
	En pourcentage	***73,98%***	***26,02%***	***100,00%***	

6.2 Autres produits d'exploitation

Exprimé en euros

	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Autres produits	4 282	45 191
Subventions d'exploitation	1 943	279
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	152 411	109 111
TOTAL	***158 636***	***154 581***

Détail des transferts de charge :

Exprimé en euros

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
REMBOURSEMENT ASSURANCE	149	61520000
TRANSFERT CHG PERSONNEL	276	64110000
RBST FORMATION	1 845	63331000
TOTAL	***2 270***	

6.3 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

Exprimé en euros

Rubriques	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
PRODUITS FINANCIERS	***20 728***	***2 686***
Produits financiers de participations	20 585	2 446
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	143	240
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
CHARGES FINANCIERES	***-***	***9 553***
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	9 553
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
RESULTAT FINANCIER	**20 728**	**- 6 867**

6.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

Exprimé en euros

Rubriques	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS	***24 410***	***62 356***
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	20 210	62 356
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 200	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	***45 335***	***79 825***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45 154	79 825
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	181	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**- 20 925**	**- 17 469**

Détail du résultat exceptionnel :

Exprimé en euros

Nature des produits exceptionnels	Montant
Ajustement provision antérieur	12 000
Régularisation clts/frs prescrits	8 210
Cession d'immobilisation	4 200
Total des produits exceptionnels	**24 410**

Nature des charges exceptionnelles	Montant
Régularisation clts/frs prescrits	45 154
VNC immobilisation corpo cédés	181
Total des charges exceptionnelles	**45 335**

6.5 Impôt sur les bénéfices

La société SAS DUPAS est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société ALLIANCE AUTOMOTIVE GROUP.

6.5.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Exprimé en euros

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt	Réintégrations et déductions	Résultat fiscal	Montant de l'impôt théorique	Report déficitaire à imputer IS	Crédit d'impôt	Du	Résultat net après impôt
TOTAL	855 070	133	855 203	213 801	-		213 801	641 269

Exprimé en euros

EXERCICE 2024		
Bénéfice comptable de l'exercice		641 269
1. Réintégrations fiscales		213 934
2. Déductions fiscales		-
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	855 203	-
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice	-	
RESULTAT FISCAL	**855 203**	**-**

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2024, l'effectif moyen du personnel s'élève à 19,03 et s'analyse comme suit :

Année fiscale 2024	Effectif
Cadres	1
Agents de maîtrise, techniciens et employés	17,44
Ouvriers	0,59
TOTAL	**19,03**

7.2. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

7.3.Engagements financiers

7.3.1 Engagements financiers donnés et reçus

Exprimé en euros

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés (à détailler)	0			
Cautions compagnies	28 892			28 892
Cautions compagnies	200 000			200 000
	0			
	0			
	0			
	0			
A.Total engagements liés à l'exploitation	**228 892**	**0**	**0**	**228 892**
CBM mobiliers	22 176	11 088	11 088	
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
B.Total engagements liés au financement	**22 176**	**11 088**	**11 088**	**0**
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
C. Total autres engagements donnés	**0**	**0**	**0**	**0**
I. Total engagements donnés (A+B+C)	**251 068**	**11 088**	**11 088**	**228 892**
Engagements reçus (à détailler)	0			
Cautions compagnies BNP	28 892			28 892
Cautions compagnies SG	200 000			200 000
	0			
	0			
	0			
	0			
II. Total engagements reçus	**228 892**	**0**	**0**	**228 892**
Engagements réciproques (à détailler)	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
III. Total engagements réciproques	**0**	**0**	**0**	**0**

7.4 Engagements sur le personnel

7.4.1 Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

La société AXIOMAUTO est couverte pour ce risque par la caisse I.P.S.A. tant pour les IDR que les charges y afférentes.

7.5 Engagements de Crédit-bail

Exprimé en euros

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine			57 200		57 200
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs					-
· Dotation de l'exercice					-
TOTAL	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs			23 936		23 936
· Exercices			11 088		11 088
TOTAL	**-**	**-**	**35 024**	**-**	**35 024**
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus			11 088		11 088
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			11 088		11 088
· A plus de 5 ans					-
TOTAL	**-**	**-**	**22 176**	**-**	**22 176**
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus					-
· A plus d'1 an et 5 ans au plus			2 860		2 860
· A plus de 5 ans					-
TOTAL	**-**	**-**	**2 860**	**-**	**2 860**
Valeur Résiduelle			-		
Montant pris en charge dans l'exercice				-	-

7.6 Transaction avec les parties liées

Les transactions entre parties liées sont régulières.

Elles sont conclues aux conditions normales de marché sur les postes principaux de ventes, d'achats et d'impôt sur les sociétés.

7.7 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent pour l'exerice 2024 à 6080€.

7.8 Liste des filiales et des participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Participations (10 à 50% du capital)										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.